

**Procès-verbal de la rencontre  
du 10 octobre 2017**

Étaient présents : Mesdames : Linda Gagnon  
Isabelle Viau  
Maude Leclerc  
Alyssia Brisebois, secrétaire de gestion

Messieurs : Alain DuHamel – Président  
Yves M Ladouceur – Trésorier

Était absent : Madame : Manon Villeneuve, Vice-Présidente

**1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Alain DuHamel souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée à 17h02.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Yves Ladouceur propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

FCSRDN20171010-29

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 septembre 2017**

Monsieur Yves Ladouceur mentionne l'importance d'inscrire plus de précision dans les procès-verbaux afin d'assurer une meilleure compréhension.

Madame Maude Leclerc propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

FCSRDN20171010-30

**4. Suivi et communication**

Monsieur Alain DuHamel informe qu'il a assisté au souper de la fondation Drapeau et Deschambault. Il mentionne qu'il a eu une promesse de présence de la part de la firme Deveau Avocats pour le souper spaghetti. Monsieur Alain DuHamel mentionne qu'il a discuté avec les responsables du financement de la fondation Drapeau et Deschambault. Il mentionne qu'il est difficile de s'inspirer d'eux pour le financement de la fondation CSRDN puisque les deux ne visent pas la même clientèle.

Monsieur Yves Ladouceur mentionne que la demande pour le titre d'organisme de bienfaisances a été envoyée à la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence de revenu du Canada. Il précise qu'une réponse devrait arriver au mois de mars.

Madame Linda Gagnon mentionne que le 10 mai, la direction générale de la CSRDN n'est pas disponible pour assister au souper-bénéfice. Elle propose un changement de date. Elle mentionne que la salle est disponible le 16 mai. Elle ajoute que cette date sera confirmée auprès de Madame Éline Lapointe pour vérifier la disponibilité de la direction générale. Monsieur Alain DuHamel demande s'il y a du développement pour le souper spaghetti. Madame Linda Gagnon mentionne qu'elle n'a pas eu de nouvelle de la part de son contact à l'école Cap-Jeunesse. Le projet du souper spaghetti du mois d'octobre est donc annulé. Monsieur Alain DuHamel mentionne que Madame Manon Villeneuve aimerait organiser une activité-bénéfice à Lachute vers le mois de janvier.

**5. Finances**

Monsieur Yves Ladouceur mentionne que l'encaisse compte 37 534\$. Il mentionne qu'il reste encore 6 chèques de bourses qui n'ont pas été déposés. Il précise en mentionnant que le dernier dépôt de bourse a eu lieu le 12 septembre 2017. Il termine en mentionnant que les chèques ne seront pas renouvelés s'ils n'ont pas été déposés dans le délai 6 mois.

**6. Préparation assemblée générale**

Monsieur Alain DuHamel fait la présentation du rapport annuel 2016-2017. Les membres s'entendent pour utiliser la même structure que l'an dernier pour le déroulement de la rencontre.

Madame Isabelle Viau arrive à 17h28.

Monsieur Yves Ladouceur mentionne qu'il serait pertinent de faire l'adoption des règlements généraux sous forme de blocs.

**7. Varia**

Monsieur Alain DuHamel mentionne qu'il faudra faire la demande de permis pour le moitié-moitié qui aura lieu lors du souper de la Fondation.

**8. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Linda Gagnon à 17h43.

FCSRDN20171010-31

Adopté à l'unanimité

---

Alyssia Brisebois  
Secrétaire de gestion

---

Alain DuHamel  
Président de la Fondation